## CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL CULTURE HUMANISTE

CADRE DE FONCTIONNEMENT	Note de service n° 96-107 du 18 avril 1996 - B.O. n° 18 du 2 mai 1996 Poste ouvert aux enseignants du premier degré titulaires d'un CAFIPEMF option « culture humaniste »  Collaborateur direct et placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education Nationale Adjoint à l'Inspecteur d'Académie en charge du premier degré, il est chargé de la mission CULTURE HUMANISTE Lieu d'implantation : l'Inspection Académique de l'Hérault Les horaires et les vacances sont arrêtés avec le supérieur hiérarchique et/ou responsable du service sur la base du taux réglementaire de 1607 heures/an (décret 2000-815 du 25/08/2000)
MISSIONS	Sous l'autorité de l'IENA  Au niveau départemental : le conseiller pédagogique départemental culture humaniste assure la fonction de conseiller technique auprès de l'Inspecteur d'Académie et participe à la mise en place et coordonne la politique départementale en culture humaniste dans l'esprit du SCCC 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés. Sous l'autorité de l'IENA, il favorise les pratiques relatives à la culture humaniste, il propose et intervient en formations initiale et continue dans le cadre du PDF, développe, assure le suivi budgétaire et pédagogique des projets fédérateurs, participe à la création d'outils à destination des enseignants et travaille en lien avec les divers services éducatifs et partenaires spécifiques potentiels. Il assure le suivi et la coordination des Centres Ressources du département. Il répond aux enquêtes ministérielles et effectue des états des lieux de l'enseignement dans sa discipline.  Au niveau des circonscriptions: il peut participer à l'élaboration, à la mise en œuvre des projets de circonscriptions et aux animations en Culture Humaniste.  Au niveau des écoles: il apporte son concours à l'élaboration, à la réalisation et au suivi des projets d'école.  Auprès des maîtres et en priorité les nouveaux nommés: il répond aux demandes d'aide, de conseil et assiste les enseignants dans leurs pratiques quotidiennes en enseignement en culture humaniste.
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	Savoirs : réglementation-pédagogie-didactique, Savoir-faire : analyse-synthèse-évaluation-technologies Savoir-être : communication-distanciation-travail en équipe  Attentes spécifiques : - maîtrise parfaite des différents registres du pilier - capacités avérées d'analyse et d'anticipation de l'évolution du dispositif culturel à l'école